



Diplôme de qualification en pharmacie (QeP)

Située sur le Mont-Royal, au cœur de la ville de Montréal, la Faculté de pharmacie offre un milieu d'études dynamique doté d'installations à la fine pointe. En choisissant notre Faculté, vous accéderez à un enseignement de qualité, à du personnel enseignant passionné et à une vie étudiante animée et inclusive.



Vous avez obtenu un diplôme universitaire en pharmacie à l'étranger et désirez exercer votre profession au Québec?

Avec le programme de qualification en pharmacie (QeP), c'est possible. Cette formation complémentaire de mise à niveau vous permettra de jouer pleinement votre rôle de pharmacien et pharmacienne dans le système de santé québécois.

Au terme de cette formation de premier cycle, vous pourrez exercer comme pharmacien et pharmacienne dans une **pharmacie communautaire** et offrir des soins de première ligne.

Afin d'obtenir le permis d'exercice de la pharmacie au Québec, vous devez d'abord réussir le programme de qualification en pharmacie (QeP) puis effectuer le stage d'internat de 600 heures de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ).

Si vous souhaitez exercer dans un **établissement de santé**, un diplôme supplémentaire est requis, la maîtrise en pharmacothérapie avancée.



Le QeP vous offre aussi la possibilité de poursuivre des études aux cycles supérieurs pour faire carrière en enseignement et en recherche. Vous aurez alors la possibilité de travailler dans une université, dans un centre hospitalier universitaire ou dans un centre de recherche.

Aperçu et structure de programme

En collaboration avec l'OPQ, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal a conçu un programme d'appoint pour les pharmaciennes et pharmaciens diplômés à l'étranger (extérieur du Canada) désirant exercer leur profession au Québec.

D'une durée de 16 mois à temps plein, le programme totalise 64 crédits - 46 sont consacrés aux cours et aux laboratoires de pratique professionnelle et 18 sont réservés aux stages en milieu professionnel.

Les stages se déroulent dans des milieux agréés par la Faculté de pharmacie et peuvent avoir lieu dans toutes les régions du Québec. Le processus d'assignation est géré par la Faculté.

Admission et exigences

Important : avant de faire une demande d'admission à l'Université de Montréal pour le QeP, vous devez d'abord participer à un [processus de reconnaissance d'une équivalence](#) supervisé par l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Pour être admissible au QeP vous devez :

- Être titulaire d'un diplôme en pharmacie obtenu à l'extérieur du Canada
- Obtenir une prescription écrite de cours et soumettre un avis valide de l'**Ordre des pharmaciens du Québec**
- Satisfaire aux conditions relatives à la langue française, c'est-à-dire obtenir au minimum C1 en compréhension orale et en compréhension écrite à un test de français reconnu par l'université de Montréal au cours des 24 mois précédent le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

- L'excellence de votre dossier
- La réussite de l'examen d'évaluation de vos compétences transversales, le test **CASPer en français** : admission.umontreal.ca/examen-casper
- Se qualifier pour une entrevue de sélection

Autres exigences

- Vous procurer un ordinateur portable
- Vous conformer à la Politique de vaccination
- Vous conformer à la Politique de formation en réanimation cardio-respiratoire

L'inscription se fait en ligne au admission.umontreal.ca

Pour en savoir davantage sur la Faculté de pharmacie, visitez pharm.umontreal.ca



Pour de plus amples renseignements sur le programme de Qualification en pharmacie : qep-info@pharm.umontreal.ca

